

CYCLE D'ORIENTATION VEVEYSE

L'Association des communes pour le Cycle d'orientation de la Veveyse a débloqué jeudi soir 710 000 francs pour trois crédits d'étude destinés à l'avant-projet de l'agrandissement du CO, estimé à 89 millions.



L'avant-projet prévoit une extension du CO sur le site de l'établissement et près de l'école du Lussy. ARCH - R. GAPANY

Des grandes manœuvres pour le futur CO de la Veveyse

Un avant-projet de l'agrandissement global du Cycle d'orientation (CO) de la Veveyse a été présenté jeudi soir aux délégués des neuf communes veveysannes lors de leur assemblée à Châtel-St-Denis. Ce masterplan englobe divers projets: le centre de natation, la halle triple de sport, la nouvelle école primaire (à charge de la commune), deux nouveaux bâtiments, ainsi que plusieurs transformations et aménagements.

Elaboré en deux mois, cet avant-projet est estimé à 89 millions de francs. Un chiffre à prendre avec des pincettes, selon les différents intervenants qui font état d'une projection «brute» avec «des montants maximaux». «Ce sont des chiffres qui font souci, nous en sommes conscients», a déclaré Stéphane Pauli, président de la commission de bâtisse.

Du côté du Lussy

Le masterplan prévoit une extension du CO sur deux sites. Le premier se trouve sur la zone du Lussy, non loin de l'école primaire et de la centrale de chauffage à distance. La parcelle 448, d'une surface de près de

9500 m², se verrait occupée par un centre de natation (29 millions) et une halle triple de sport (12 millions). Celle-ci serait construite «sur la piscine», de manière à optimiser la parcelle, a indiqué l'architecte Frédéric Page.

Dans le même secteur est prévue une nouvelle école primaire (9 millions), à charge de la commune. Son emplacement n'est pas encore défini: soit sur la parcelle 448, soit entre la centrale de chauffage à distance et l'école actuelle. Tout dépendra du concours d'architecture qui englobera les différents projets de cette zone.

Frédéric Page a présenté le calendrier suivant pour ce site du Lussy: concours d'architecture prévu l'an prochain, crédit d'investissement présenté à l'assemblée à fin 2024 et travaux terminés en 2028.

Du côté du site actuel du CO, il s'agirait d'agrandir et de transformer le bâtiment Bêta (accolé à l'Univers@lle). Frédéric Page a notamment

avancé l'idée d'utiliser le préau pour construire des salles de classe et des salles spéciales. L'assemblée a validé jeudi soir un crédit d'étude de 270 000 francs pour ce projet. Coût estimé pour les transformations, l'agrandissement et les aménagements des espaces extérieurs: 5,5 millions.

Un pavillon abritant un nouveau réfectoire scolaire et une zone de pique-nique a aussi été imaginé au milieu de la cour (5 mio). L'actuel restaurant scolaire de la halle du Lussy, d'une surface de 400 m², peine à accueillir 400 élèves sur le temps de midi. Toutes les communes sauf celle d'Attalens ont donné leur feu vert pour débloquer 250 000 francs pour étudier ce volet.

Près de 820 élèves en 2030

L'avant-projet le plus important du site est le remplacement de l'actuelle

piscine communale et de la salle de gym du CO par un nouveau bâtiment scolaire et administratif. De manière à pouvoir accueillir les 820 élèves attendus en 2030. Des locaux seraient aussi utilisés par le Conservatoire et l'Animation jeunesse de la Veveyse. L'assemblée a accepté de débloquer

190 000 francs pour cet avant-projet. Les diverses études seront développées en 2026 et le lancement des travaux est prévu en 2028. Frédéric Page estime que le CO agrandi sera prêt à l'horizon de l'été 2030.

Durant la soirée, les délégués ont également accepté de remplacer les 92 ordinateurs de l'établissement pour un montant de 130 000 francs. Le budget 2023, qui prévoit des charges de 14,17 millions dont 9,18 millions assumés par les communes, a aussi passé la rampe.

Elodie Fessler

«Cet avant-projet est estimé à 89 millions de francs. Un chiffre à prendre avec des pincettes...»
Stéphane Pauli

«Colombine», une plongée dans la Fête des vigneronns

CINÉMA CHÂTEL-ST-DENIS/ORON

Le long métrage de Dominique Othenin-Girard tourné lors de la Fête des vigneronns en 2019 est à voir actuellement sur les écrans romands. Colombine, qui donne son nom au film, cherche son père dans les dédales de la manifestation veveysanne.

En conflit avec sa mère, Colombine, jouée par Eléa Dupuis, retourne en 2019 grâce à une fiole magique. Elle espère retrouver son père, qu'elle ne connaît pas. La voilà catapultée dans l'ambiance mirifique de la Fête des vigneronns. Les spectateurs sont désormais invités à découvrir ses aventures au cinéma.

Le film de Dominique Othenin-Girard, *Colombine*, raconte la quête de cette enfant de 13 ans, à travers l'ambiance et les décors, eux bien réels, de la manifestation de 2019. Le spectateur se voit immergé dans les coulisses et sur le plateau de la grande fête populaire, ses costumes et ses ambiances.

Un film pour tous

Bardée de courage et déterminée à atteindre son objectif, Colombine usera du mensonge, à ses dépens. «Petit, je construisais aussi des histoires invraisemblables pour attirer l'attention des adultes qui m'entouraient et pallier un manque. J'ai souhaité raconter l'histoire d'une enfant qui découvre que ce mécanisme de protection risque, en grandissant, de lui faire perdre ce qui lui est le plus cher», partage le réalisateur dans le communiqué de presse.

Dominique Othenin-Girard, connu notamment pour *Halloween 5*, *The Crusaders* et *After Darkness* s'est entouré d'acteurs plus ou moins locaux pour conter son histoire et accompagner son héroïne à la recherche de son père et d'elle-même. Yvette Théraulaz, en gardienne de la fiole et Christian Gregori en font partie.

Malgré l'ancrage local du Lavaux et Vevey et le côté patrimonial lié à la Fête des vigneronns, *Colombine* peut se voir comme une fable fantastique universelle et intemporelle, qui devrait parler au jeune public et aux autres générations. «Même si le sujet du film est profond, je l'ai voulu plein de légèreté et divertissant», insiste le réalisateur.

Régine Gapany

Colombine, fiction, 85', 6/6 ans
Cinéma Sirius Châtel-St-Denis, 4.12, 6.12, 13.12 à 20 h
Cinéma d'Oron, Oron-la-Ville, 3.12 à 16 h

CINÉMAS

Demandez le programme

Retrouvez la planification, pour la semaine à venir, des films aux cinémas de la région.

ORON-LA-VILLE

> **Le film à voir:** *Saint Omer*, fiction réalisée par Alice Diop, France, 2022, 122', VF, 16/16 ans. Samedi 20 h (en présence de Sandra Feroletto, physiothérapeute, déléguée romande), dimanche 18 h et 20 h, lundi 20 h, mardi 20 h.

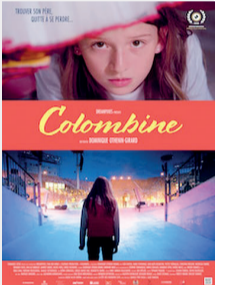


Synopsis: La jeune romancière Rama assiste au procès de Laurence Coly aux assises de Saint-Omer. Celle-ci est accusée d'avoir tué sa fille de quinze mois en l'abandonnant à la marée montante sur une plage. Mais au cours du procès, rien ne se passe comme Rama l'avait prévu et elle se questionne sur son propre rapport à la maternité.

> **A l'affiche:** *Simone Veil – le voyage du siècle* – ve 20 h, di 20 h, ma 20 h. *Juste une nuit* – ve 20 h, sa 18 h, ma 20 h. *Les enquêtes de Maëlys* – sa 16 h (en présence de l'auteure), di 14 h et 16 h. *Colombine* – sa 16 h. *Yuku et la fleur de l'Himalaya* – sa 16 h et 18 h, di 14 h et 16 h. *Reste un peu* – sa 18 h, di 18 h, lu 20 h. *Nostalgie* – sa 20 h, di 20 h. *Le pharaon, le sauvage et la princesse* – di 14 h. *Hugo in Argentina* – di 16 h. *Fragile* – di 18 h, lu 20 h.

CHÂTEL-ST-DENIS

> **Le film à voir:** *Colombine*, film d'aventure réalisé par Dominique Othenin-Girard avec Eléa Dupuis, Marie Fontannaz, Jean Aloïs Belbachir, 1 h 20, 6/10 ans. Dimanche 20 h, mardi 20 h.



Synopsis: Colombine, 13 ans, en conflit avec sa mère, fugue en voyageant dans le temps, à la recherche de son père qu'elle ne connaît pas. Elle se retrouve bloquée dans un immense spectacle, la Fête des vigneronns... Pour s'en sortir, face au monde des adultes, elle devra compter sur elle seule et chercher avec son cœur.

> **A l'affiche:** *Call Jane* – ve 20 h 30 (VOST). *Black Panther: Wakanda forever* – sa 20 h 45. *Yuku et la fleur de l'Himalaya* – di 15 h. *Mascarade* – di 17 h.

CARROUGE

> **Le film à voir:** *Les femmes du square*, comédie réalisée par Julien Rambaldi avec Eye Haidara, Léa Drucker et Ahmed Sylla, 1 h 40, 10/12 ans. Vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 30.



Synopsis: Angèle, jeune femme ivoirienne, s'en est toujours sortie grâce à sa tchatche et à son culot.

Pour s'éviter les représailles d'une bande de malfrats, elle parvient à se faire embaucher comme nounou d'Arthur, un garçon de 8 ans des beaux quartiers. En découvrant les conditions de travail des autres nounous et leur précarité, Angèle décide de prendre les choses en main. Sous l'œil admiratif d'Arthur et avec l'aide d'Edouard, jeune avocat qui ne tarde pas à tomber sous son charme, Angèle va alors se battre pour rendre justice...

> **A l'affiche:** Aucun autre film n'est diffusé cette semaine.

MOTION PARLEMENTAIRE GRANGES/FRIBOURG

Inadéquation du système actuel des primes maladie

Dans une motion parlementaire adressée au Conseil d'Etat, les députés Savio Michellod (PLR, Granges) et Liliane Galley (Les Vert-e-s, Fribourg) souhaitent que le Gouvernement instaure un système permettant de réduire le décalage entre la décision de réduction de prime maladie et son versement. «Il s'agirait par exemple de créer un organisme cantonal d'avance des réductions de primes pour les personnes en situation économique modeste et dont les revenus varieraient d'au moins 10% d'une année à l'autre», détaillent les parlementaires.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), «la mobilité professionnelle est nettement plus élevée au sein de la population ayant un revenu inférieur à la moyenne». Le délai entre les revenus pris en compte et le montant accordé de réduction de prime implique que ce sont

souvent les personnes particulièrement vulnérables qui ne bénéficient pas des réductions de prime au moment où elles en auraient le plus besoin.

Taux de pauvreté en hausse

De plus, les récentes statistiques de l'OFS montrent que le taux de pauvreté est en hausse. Dès lors, «le nombre de personnes concernées, à savoir celles dont la situation serait rendue difficile par ce décalage est potentiellement en augmentation», insistent les députés.

Cette modification s'inscrirait dans l'article 14 de la loi d'application de la Loi fédérale sur l'assurance maladie concernant l'aide aux assurés, ainsi que dans l'Ordonnance concernant la réduction des primes de caisse maladie.

Régine Gapany

MANDAT PARLEMENTAIRE FRIBOURG

Créer une filière de formation en médecine de famille

Le manque de médecins de premier recours (MPR) dans le canton a poussé le député Marc Fahrni (UDC, Progens) et neuf collègues du Grand Conseil à déposer un mandat pour vanter la création d'une filière de formation en médecine de famille au sein du paysage hospitalier et ambulatoire. «Dans notre système de santé, les médecins généralistes, pédiatres et internistes, traitent plus de 90% des pathologies», évoquent les membres du Législatif cantonal.

Pour les parlementaires, il n'est pas certains que ces étudiants du nouveau master en médecine au sein de l'HFR s'établissent à Fribourg à la fin de leur formation. «Il n'est pas non plus certain que l'intérêt pour la profession de médecin de famille persiste tout au long de leur cursus.»

Le programme cantonal de l'assistantat au cabinet médical contribue à l'installation de médecins de famille dans le canton. «Ce programme doit être pérennisé et développé. Il est fréquent que les médecins s'installent près du lieu où ils ont effectué l'essentiel de leur formation.»

Marc Fahrni et ses collègues proposent de créer «un cursus qui conduirait au titre de médecin de famille». En résumé, «ce curriculum se compose d'une formation de base de trois ans, dans laquelle les stages effectués au cabinet médical sont intégrés, et d'une formation secondaire et modulaire de deux ans durant laquelle le candidat peut se perfectionner dans un domaine de son choix».

En plus d'offrir aux candidats l'intégralité de la formation postgrade requise moyennant la promesse de devenir l'un des MPR installés sur Fribourg, «ce programme proposerait, au sein de services hospitaliers fribourgeois ou partenaires et de cabinets médicaux, les places les plus appropriées à la formation choisie».

Les députés indiquent que le canton de Fribourg ne serait pas pionnier dans ce genre de projet. «De telles démarches ont vu le jour dans le canton de Berne et sont un succès.»

Maxime Schweizer